



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 06 AVRIL 2023**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 12**

**Votants : 14**

*Date de la convocation :*  
01/04/2023

*Date d'affichage :*  
01/04/2023

**OBJET : Plan de  
financement prévisionnel  
pour les travaux des réseaux  
de télécommunication**

L'an deux mille vingt-trois  
le six avril à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF,  
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,  
PINGUET, RAGOBERT, URBAIN.

Excusées : Mesdames GUÉRU et MARY.

Absent : Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Madame Roseline MARY a donné pouvoir à Madame Murielle BOUGIS.  
Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel établi par le  
Syndicat Départemental d'Énergie du Cher pour les travaux de réseaux de  
télécommunications, route de Salbris.

Le montant total des travaux s'élève à : 30 260.84 € T.T.C.

Le plan de financement est le suivant :

Une participation de Orange de 28.70 % soit : 8 683.20 € T.T.C.

La prise en charge demandée à la Commune est de 71.30 % soit : 21 577.64 €  
T.T.C.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
autorise le Maire à signer ce plan de financement prévisionnel.

Fait à Nançay, le 07 avril 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 07 avril 2023.